

**Dossier d’Appel**

***D’Offres***

***Ouvert sur offres de prix***

**N° 98 / 2023**

|  |
| --- |
| ***Financement :***  ***Projet de l’OFPPT et hors Coopération*** |

|  |
| --- |
| **Objet :** Passation d’un marché cadre pour la réalisation de prestations d’assistance et de contrôle technique des équipements et fournitures :   * **Lot unique** : Mission d’assistance technique pour la vérification de la conformité technique pour les Cités des métiers et des compétences. |

**MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

## ACTE D'ENGAGEMENT

**A -** **Partie réservée à l**'**Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail**

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°........../2023 du ................

Objet : Passation d’un marché cadre pour la réalisation de prestations d’assistance et de contrôle technique des équipements et fournitures :

- Lot unique : Mission d’assistance technique pour la vérification de la conformité technique des équipements et fournitures destinés aux CITES DES METIERS ET DES COMPETENCES.

Passé en application de l’article 19 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 ( 8 mars 2023 ) relatif aux marchés publics

B - Partie réservée au concurrent

1. Pour les personnes physiques

Je (1), soussigné : ......................................... (prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu ..................................................... ................................affilié à la CNSS sous le ................................ (2) inscrit au registre du commerce de................................... (localité) sous le n° ...................................... (2) n° de patente.......................... (2)

Identifiant commun de l’Entreprise: n° ………. (ICE)

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1. Pour les personnes morales

Je (1), soussigné .......................... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

agissant au nom et pour le compte de...................................... (raison sociale et forme juridique de la société)

au capital de:.....................................................................................................

adresse du siège social de la société....................................................................

adresse du domicile élu........................................................................................

affiliée à la CNSS sous le n°..............................(2) et (3)

inscrite au registre du commerce........................... (localité) sous le n°................................. (2) et (3)

n° de patente........................(2) et (3)

Identifiant commun de l’Entreprise: n° ………. (ICE)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

* **Lot Unique :**
* **Montant annuel minimum :**
* Le montant minimal Hors TVA :………………………………( en lettre et en chiffre)
* Le montant de la TVA (taux %) :………………………………( en lettre et en chiffre)
* Le montant minimal Toutes Taxes Comprises :…………………( en lettre et en chiffre)
* **Montant annuel maximum :**
* Le montant maximum Hors TVA :………………………………( en lettre et en chiffre)
* Le montant de la TVA (taux %) :………………………………( en lettre et en chiffre)
* Le montant maximum Toutes Taxes Comprises :………………( en lettre et en chiffre)

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ............. (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à..................................(localité), sous relevé d’identification bancaire (RIB) numéro…………………………………….

**Fait à........................le....................**

(Signature et cachet du concurrent)

(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

* Mettre : « Nous, soussignés.................... Nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
* Ajouter l'alinéa suivant : « désignons.................. (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d’origine, la référence à l’attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d’origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

(4) supprimer les mentions inutiles

**MODELE DE DECLARATION SUR L’HONNEUR**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**DECLARATION SUR L’HONNEUR (\*)**

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert N°……………..., sur offres des prix

Objet : Passation d’un marché cadre pour la réalisation de prestations d’assistance et de contrôle technique des équipements et fournitures :

- Lot unique : Mission d’assistance technique pour la vérification de la conformité technique des équipements et fournitures destinés aux CITES DES METIERS ET DES COMPETENCES.

**A - Pour les personnes physiques**

Je, soussigné : ................................................................... (prénom, nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :.........................................................................................

Affilié à la CNSS sous le n° :................................. (1)

Inscrit au registre du commerce de..........................................(localité) sous le n° ............................. (1) n° de patente.......................... (1)

N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR…………………..(RIB) ouvert à…………………

Identifiant commun de l’Entreprise: n° ………. (ICE)

**B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné .......................... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de...................................... (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:.....................................................................................................

Adresse du siège social de la société..................................................................... adresse du domicile élu..........................................................................................

Affiliée à la CNSS sous le n°..............................(1)

Inscrite au registre du commerce............................... (Localité) sous le n°....................................(1)

N° de patente........................(1)

N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR…………………..(RIB) ouvert à…………………

Identifiant commun de l’Entreprise: n° ………. (ICE)

**- Déclare sur l'honneur** :

1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2- que je remplie les conditions prévues à l'article 27 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 ( 8 mars 2023 ) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

3- Étant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;

4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :

- à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article

151 du décret précité ;

- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maitres d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;

- à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)

5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;

6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.

7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).

8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt.

9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature tel que prévu à l'article 152 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 ( 8 mars 2023 ) relatif aux marchés publics .

10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l’article 152 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 ( 8 mars 2023 ) relatif aux marchés publics , relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....................le...........................

Signature et cachet du concurrent

* + - 1. *Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d’origine, la référence à l’attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d’origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.*
      2. *à supprimer le cas échéant.*
      3. *Lorsque le CPS le prévoit.*
      4. *à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l’OFPPT.*

***(\*)*** *en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.*

|  |
| --- |
| **CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**  **(C. P. T.)** |

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

**Annexe : Spécifications techniques (termes de référence) relatifs à la Passation d’un marché cadre pour la réalisation de prestations d’assistance et de contrôle technique des équipements et fournitures :**

**- Lot unique : Mission d’assistance technique pour la vérification de la conformité technique des équipements et fournitures destinés aux CITES DES METIERS ET DES COMPETENCES.**

**INTRODUCTION**

L’OFPPT contracte pour le compte de la Foncière CMC SA des marchés et Bons de commandes d’équipements et fournitures afin de doter le dispositif de formation des cités des métiers et des compétences en matériel et fournitures adéquats

Ces fournitures et équipements concernent plusieurs secteurs, dont notamment :

|  |  |
| --- | --- |
| * Fabrication Mécanique | * Hôtellerie Tourisme et restauration |
| * Electrique | * Aéronautique |
| * Electronique et Mécatronique * Bâtiment et TP | * Sports (Equestres, Golf, etc..) * Mobilier |
| * Digital et intelligence artificielle/Réseaux | * Audio-Visuel et Cinéma * Industries de process |
| * Plasturgie | * Cuir |
| * Thermique et froid | * Paramédical/Santé |
| * Textile et confection | * Construction Métallique |
| * Transport et logistique * Energies renouvelables * Agriculture / Agroalimentaire * Infrastructures &installations portuaires | * Arts Graphiques * Artisanat * Pêche & aquacultures * Évènementiel * Aires ,espace de jeux & SAP |
|  |  |

|  |
| --- |
| **LOT unique: MISSIONS D’ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE** |

**ARTICLE 1 : DEFINITION D’UNE MISSION D’ASSISTANCE TECHNIQUE**

On définit une mission d’assistance technique pour la vérification de contrôle de conformité comme un acte durant lequel le titulaire devra accomplir les activités suivantes :

1. Assurer la vérification de conformité technique, par le biais d’experts compétents.
2. Vérifier la conformité technique des équipements et fournitures par rapport aux spécifications techniques précisées dans les marchés ou Bons de commande concernés.
3. Vérifier la quantité et la qualité, des équipements et fournitures livrées et décrire éventuellement l’état physique avec commentaire des équipements et fournitures concernées.

**ARTICLE 2 : DEMARCHE DE REALISATION DE MISSION DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE**

Le titulaire reçoit de l’OFPPT une demande d’intervention sous forme de lettre de mission (transmise par émail, Fax, courrier physique ou par tout moyen approprié justifiant la réception).

Cette demande précise :

* Le numéro et l’objet du marché ou Bon de commande objet de l’intervention,
* Le lieu d’intervention,
* La date et l’heure d’intervention,
* La liste des équipements et fournitures à vérifier.

L’OFPPT fourni également au titulaire :

* Une copie du marché ou Bon de commande et éventuellement l’offre technique du titulaire du marché ou bon de commande objet de la mission.

Le titulaire est dans l’obligation de répondre positivement à cette demande en confirmant la date d’intervention et préciser le(s) nom(s) de(s) l’intervenant(s) et dans un délai ne dépassant pas les 48heures.

**ARTICLE 3 : MOYENS A METTRE EN ŒUVRE PAR LE TITULAIRE**

Le titulaire est réputé disposer de tous les moyens humains et les capacités techniques nécessaires pour se prononcer sur la conformité technique des équipements et fournitures vérifiées.

Le titulaire est réputé également connaitre les textes régissant l’exécution des marchés et Bons de commande de fournitures de l’OFPPT. Ces textes sont énumérés dans les clauses particulières de ces marchés ou Bon de commande.

**ARTICLE 4 : LANGUE UTILISE**

La langue utilisée dans les rapports et les correspondances échangées est la langue française.

Toutefois, la maitrise de la langue anglaise pour des fins d’études des catalogues et documentations des fournisseurs est à assurer par le titulaire.

**ARTICLE 5 : LIVRABLES DES PRESTATIONS**

* Le titulaire doit remettre au Représentant de l’OFPPT, séance tenante, le PV définitif de l’expert sur la vérification de conformité technique et des équipements et fournitures livrées. Aussi, il doit préciser si les équipements et fournitures vérifiés sont à réceptionner.

Le PV définitif doit être signé par le Titulaire et le Représentant de l’OFPPT.

* L’expert peut, si nécessaire, demander un complément d’information ou des documents pouvant approfondir et confirmer ses vérifications.
* Le titulaire doit remettre à l’OFPPT, dans un délai de 5 jours maximum, le rapport définitif documenté avec des photos des équipements et fournitures vérifiés.

Ce rapport doit préciser :

* La conformité technique des équipements et fournitures vérifiés par rapport aux spécifications techniques contractuelles,
* Les observations constatées,
* Les quantités livrées,
* L’avis sur la qualité des équipements et fournitures vérifiés,
* **Les améliorations éventuelles à prendre en considération lors des prochaines acquisitions, soit par appels d’offres soit par Bons de commandes.**

**ARTICLE 6 : RECEPTION DES LIVRABLES**

* Le titulaire dépose le rapport définitif documenté à l’OFPPT « **Secrétariat de la Direction de l’Approvisionnement et de la Logistique »,**
* L’OFPPT dispose d’un délai de 8 jours pour accepter ou formuler ses observations ou des réserves,
* Lorsque l’OFPPT formule des observations ou des réserves, une réunion doit être tenue dans les locaux de l’OFPPT pour les examiner,
* Cette réunion doit être tenue dans un délai de 8 jours à partir de la date de réception des observations de l’OFPPT,
* Le titulaire fournira, à l’OFPPT dans un délai de 3 jours, un nouveau rapport définitif tenant compte des résultats des réunions suscitées.

**ARTICLE 7 : EQUIPE DEDIEE**

L’équipe dédiée à ces prestations doit comporter parmi ses membres les compétences minimales suivantes :

* Experts d’un niveau Bac + 5 ou plus ;
* Experts ayant cumulé une expérience approuvée de plus de 10 années en rapport avec l’objet de l’appel d’offres.

Les CV de ces experts signés doivent être joints à leurs offres techniques.

Le titulaire du marché ne peut opérer aucun changement de l’équipe, dont les CV ont été joins à l’offre technique, qu’après accord explicite et écrit de l’OFPPT. Les changements devront porter sur des profils similaires de même niveau ou plus.

**ARTICLE 8 : DEFINITION DU MODE DE FACTURATION**

* **Mission initiale de contrôle de conformité :**

Est considéré comme mission de vérification de conformité technique donnant lieu à une facturation, une mission étalée sur une journée de travail et comprenant un ou plusieurs marchés ou Bon de commandes et concernant un site.

* **Mission de contrôle de levée de réserves :**

Est considéré comme mission de vérification dans le cadre de la levée de réserves donnant lieu à une facturation une mission étalée sur une journée de travail et comprenant plusieurs marchés ou Bon de commandes et concernant un site.

**ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE ET IMPARTIALITE**

Le titulaire s’engage à assumer sa responsabilité avec impartialité et neutralité. Il déclare n’être lié à aucune des parties auxquelles les conclusions du processus de vérification de conformité technique pourraient procurer un avantage.

Il n’existe aucun fait ou élément, passé, actuel ou susceptible d’apparaitre dans un avenir prévisible, qui pourrait remettre en question leur indépendance.

Si, au cours du processus de vérification de conformité technique, il s’avère qu’une telle relation existe ou a été établie, le titulaire doit le signaler à l’OFPPT et faire cesser l’expert concerné, sans délai, de prendre part au processus de vérification de conformité technique.

Les experts intervenants ne doivent pas être auparavant employés par le fournisseur de la fourniture à vérifier ou de l’un de ces membres lorsqu’il s’agit de regroupement.

Le titulaire et ses experts mobilisés ne doivent pas être dans une situation qui pourrait jeter un doute sur leurs capacités à vérifier la conformité technique des fournitures.

Le titulaire et ses experts s’engagent à conserver de manière sûre et confidentielle les informations et les documents qui leurs seront communiqués ou dont ils prennent connaissance.

Le titulaire et ses experts s’engagent à n’exploiter les informations et les documents qui leurs seront communiqués qu’aux seules fins des missions de vérification de conformité technique et à ne les communiquer à aucune tierce partie.

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

**Passation d’un marché cadre pour la réalisation de prestations d’assistance et de contrôle technique des équipements et fournitures :**

**- Lot unique : Mission d’assistance technique pour la vérification de la conformité technique des équipements et fournitures destinés aux CITES DES METIERS ET DES COMPETENCES.**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **item n°** | **DESIGNATION** | **QUANTITE DES MARCHES OU BC** | | **UNITE** | **Prix unitaire H.TVA EN CHIFFRE  (3)** | **Prix TOTAL H.TVA EN CHIFFRE** | |
| **MINIMUM (1)** | **MAXIMUM (2)** | **MINIMUM (1)x(3)** | **MAXIMUM (2)x(3)** |
| 1 | Mission initiale D’assistance Technique Pour La Vérification De Conformité Technique | 300 | 600 | Marché |  |  |  |
| 2 | Mission D’assistance Technique Pour Le Contrôle de Levée des Réserves | 300 | 600 | Mission/site |  |  |  |
| 3 | Indemnité kilométrique (aller-retour) | 50 000 | 100 000 | KM |  |  |  |
| **TOTAL HTVA** | | | | | |  |  |
| **TVA (Taux 20 %)** | | | | | |  |  |
| **TOTAL TTC** | | | | | |  |  |

**Fait à…………………………., le ………………………**

**Signature et cachet (du concurrent)**